Extrait N° 1 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 21 SEPTEMBRE 2007

L'an deux mil sept, le vingt et un septembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 13 septembre 2007 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine - Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – M. GRONDIN Jules – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël – M. RIVIERE Lucien - M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. ABELARD Georges - M. HOARAU Alex – M. Mme GRONDIN Céline – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric - Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Melle CADAS Virginie a donné mandat à M. FRINGUE Mickaël.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 1 / ZAC-RHI du Ruisseau Bois de Nèfles
- Approbation du CRAC 2006 de la SODEGIS

Le cahier des charges de la concession de l'opération « ZAC-RHI du Ruisseau Bois de Nèfles » énonce que le concessionnaire (la SODEGIS) présente chaque année au conseil municipal, un compte rendu de concession.

Ce compte rendu comprend :

Δ une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé

…/…

Δ les documents financiers :

. Bilan prévisionnel actualisé
. Plan de trésorerie prévisionnel pluriannuel actualisé.

Le bilan prévisionnel actualisé fait apparaître :

- Total des dépenses		7 354 397 € HT
dont :	. Acquisitions foncières	1 183 174 € HT
	. VRD FRAFU	2 934 519 € HT
	. VRD RHI	1 192 777 € HT
	. Terrasses du Bois de Nèfles	232 656 € HT
	. Equipements publics	873 879 € HT
	. Frais généraux	871 325 € HT
	. TVA sur marge	66 067 € HT
- Total des recettes		7 354 397 € HT
dont :	. Produit des cessions foncières	1 088 529 € HT
	. Produit des affectations	1 484 520 € HT
	. Subventions	2 123 704 € HT
	. Particip. communale au titre de l'équilibre de la ZAC-RHI	1 537 908 € HT
	. Autres produits dont :	1 023 727 € HT
	. Particip. communale au titre des équip. publics :	996 756 € HT
	. Participation de tiers	26 972 € HT
	. Régularisation de TVA	96 009 € HT
La participation communale pour l'exercice en cours est de :		440 837 € HT

Le montant de la participation se répartit ainsi :

• Rétrocession terrain équipements publics	198 183.72 € HT
• Participation aux équipements publics	242 653.28 € HT

Cette participation sera appelée dès septembre 2007.

Le conseil municipal est invité à :

=> approuver le compte rendu annuel de concession 2006

=> autoriser le Maire, ou en son absence le premier adjoint, à entreprendre toute action, signer tout acte ou documents relatifs à cette affaire.

Invité à se prononcer, le conseil municipal, après avoir entendu les explications du Maire, délibère et à l'unanimité :

…/…

=> approuve le compte rendu annuel de concession 2006

=> autorise le Maire, ou en son absence le premier adjoint, à entreprendre toute action, signer tout acte ou documents relatifs à cette affaire.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,